

FÉDÉRATION DE PÊCHE DE L'ARDÈCHE



PREFECTURE DE L'ARDÈCHE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION
DES POPULATIONS



PROJET ÉDUCATIF



FÉDÉRATION DE PÊCHE DE L'ARDÈCHE
16 AVENUE PAUL RIBEYRE - VILLA LA FAVORITE
07600 - VALS LES BAINS

Sommaire

INTRODUCTION	3
UN TRAVAIL DE CONCERTATION	3
LA COMPOSITION DE LA COMMISSION.....	3
LA FEDERATION DE PÊCHE C'EST QUOI ?	3
LES VALEURS DE LA FEDERATION DE PÊCHE DE L'ARDECHE	4
DES ENJEUX/CONSTATS.....	4
UN PORTRAIT DES STAGES ATELIER PÊCHE NATURE	5
QU'EST-CE QU'UN ATELIER PÊCHE NATURE.....	5
LES VALEURS ARDECHOISES DU LOISIR PÊCHE A TRAVERS LES ATELIERS PÊCHE NATURE	5
L'HISTORIQUE DES STAGES ATELIER PÊCHE NATURE	5
LE MILIEU, LE TERRITOIRE ARDECHOIS.....	6
LE PROJET EDUCATIF	7
INTRODUCTION	7
LES OBJECTIFS EDUCATIFS.....	7
LES MOYENS MIS A DISPOSITION	7
Les équipements	7
Les moyens financiers et modalités tarifaires	8
Les modalités de recrutement de l'équipe d'encadrement.....	8
Les temps de préparation et de concertation des équipes d'encadrement	9
Les outils d'information et de relation avec les familles.....	9
Les dispositifs d'évaluation	9
LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL	10
Les inscriptions	10
Le règlement intérieur.....	10
Les modalités d'accueil des enfants en situation de handicap	10

INTRODUCTION

UN TRAVAIL DE CONCERTATION

Le choix des orientations, des objectifs et des actions concrètes à mettre en œuvre est le résultat d'un travail de concertation réalisé par la commission APN mise sur pied à partir d'un ensemble d'acteurs qui gravite autour des Stages Ateliers Pêche Nature. La Fédération de Pêche de l'Ardèche et les Emplois le Pieds dans l'eau des AAPPMA ont été parties prenantes de la démarche à toutes les étapes du processus (validation, approbation).

LA COMPOSITION DE LA COMMISSION

- **Bertrand SIMON** – Secrétaire Adjoint de la Fédération de Pêche de l'Ardèche - Responsable des Ateliers Pêche Nature
- **Gaëtan HABAUZIT** – Chargé de développement de la Fédération de Pêche de l'Ardèche
- **Bastien LEBRA** - Agent de développement de la Fédération de Pêche de l'Ardèche
- **Honoré LADROUE** - Agent de développement AAPPMA Aubenas
- **Thibaut DUPUY** - Agent de développement AAPPMA Les sources de la Loire
- **Quentin TEYSSEIRE** - Agent de développement AAPPMA de l'Eyrieux au Rhône
- **Baptise BOISSET** - Agent de développement AAPPMA Annonay

LA FEDERATION DE PÊCHE C'EST QUOI ?

La Fédération c'est :

- ✓ Un Conseil d'Administration de 16 membres, tous bénévoles et une équipe de 8 salariés engagés pour la promotion de la pêche et la protection des milieux aquatiques, ses missions essentielles.
- ✓ Une Association loi 1901, à caractère d'établissement d'utilité publique, agréée pour la protection de la nature et chargée de missions d'intérêt général.
- ✓ Un partenaire privilégié des acteurs institutionnels qui interviennent dans le domaine de l'eau.
- ✓ Un travail en étroite relation avec les Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA).
- ✓ 8 buts spécifiques définis par le Conseil d'Administration. Des orientations en termes de gestion tirées d'un document technique et scientifique, (le PDPG), que sont la gestion patrimoniale sur les secteurs conformes et la gestion halieutique sur les secteurs dégradés.
- ✓ Des opérations conduites sous l'impulsion du Conseil d'Administration, annuelles ou pluriannuelles, déclinées en études ou actions.



La Fédération se recentre sur les orientations définies par le Conseil d'Administration et les décline en actions.

Ainsi de par ses actions et au sein du réseau associatif, la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Ardèche joue plusieurs rôles significatifs dans l'innovation sociale, environnementale et sociétale en agissant sur les domaines de l'éducation à l'environnement et au développement durable, de la promotion du loisir pêche et de la

protection des milieux aquatiques (Préservation des espèces, des habitats, protection de la biodiversité, des sites et paysages, recherches, lutte contre les pollutions...).

LES VALEURS DE LA FEDERATION DE PÊCHE DE L'ARDECHE

- ✓ Respect du vivant
- ✓ Professionnalisme
- ✓ Intégrité vis-à-vis des partenaires
- ✓ Transmission de savoirs et de compétences
- ✓ Laïcité
- ✓ Citoyenneté
- ✓ Partage
- ✓ Entraide
- ✓ Cohésion

DES ENJEUX/CONSTATS

A l'heure où le réchauffement climatique est un fait scientifique qui n'est plus à prouver, la perte de la biodiversité et l'état de conservation de l'environnement à l'échelle planétaire deviennent de plus en plus préoccupants. Face à ce constat, la sauvegarde des milieux sensibles ainsi que des espèces vivantes apparaît comme une nécessité. Pour ce faire, l'éducation à l'environnement est le point de départ de toute forme de développement durable.

En effet, il faut avant tout comprendre le fonctionnement d'un écosystème pour espérer le protéger au mieux. Depuis sa naissance dans les années 60, l'éducation environnement n'a cessé d'évoluer.

Tout d'abord utilisé comme simple support d'animation, la nature se trouve finalement au cœur de vastes programmes de sensibilisation. Dans le cadre du loisir des jeunes, les acteurs ainsi que les projets se multiplient et se diversifient. L'objectif est de donner à chacun les moyens de devenir un véritable éco-citoyen, de faire évoluer ses comportements ainsi que de développer un sentiment de solidarité et de responsabilité.

Dans ce contexte, les Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA), à travers différentes actions de sensibilisation à l'environnement qu'elles développent sur tout le territoire national tentent de répondre au mieux à ces enjeux.

Au niveau du département de l'Ardèche, la FDAAPPMA 07, en plus de l'éducation à l'environnement en milieu scolaire a décidé d'investir dans la formation des jeunes pêcheurs. C'est au travers des Ateliers Pêche nature et des animateurs diplômés que cette formation a été mise en place. Aujourd'hui, notre fonctionnement et nos Ateliers Pêche Nature sont cités en exemple par les autres Fédérations Départementales de Pêche

UN PORTRAIT DES STAGES ATELIER PÊCHE NATURE

QU'EST-CE QU'UN ATELIER PÊCHE NATURE

Les Ateliers Pêche Nature sont des structures d'animation dépendant des associations de pêche « locales » (AAPPMA) et validées par le président de la fédération départementale (FDAAPPMA).

En Ardèche, plusieurs ateliers existent, ou sont en cours de validation. Ils ont pour mission de faire découvrir la pêche et d'assurer l'initiation aux techniques de pêche en direction des différents publics, scolaires exceptés.

Les Ateliers Pêche Nature fonctionnent avec des animateurs professionnels et bénévoles, les mercredis, samedis, dimanches ou les soirs de semaine. Ils constituent à cet égard un lieu d'échange intergénérationnel et de convivialité.

LES VALEURS ARDECHOISES DU LOISIR PÊCHE A TRAVERS LES ATELIERS PÊCHE NATURE

Les compétences et connaissances sur le loisir pêche que les moniteurs guides de pêche transmettent aux enfants pendant les APN ont pour objectif de permettre aux jeunes de pratiquer la pêche en ayant un comportement fondé sur :

- ✓ le respect du poisson, dont la pêche est effectuée dans les règles d'un art résultant de la connaissance de ses modes de vie et de ses techniques de capture et de remise à l'eau immédiate (No-kill).
- ✓ la conscience du caractère fragile et irremplaçable des milieux aquatiques, de leur faune, de leur flore, des paysages qui leur sont associés, éléments d'un patrimoine environnemental indispensable à la qualité de la vie, à l'équilibre et à l'épanouissement de l'homme ;
- ✓ le respect de soi-même et d'autrui, qui doit inspirer le comportement du pêcheur à l'égard des autres usagers de l'eau et de son environnement ;
- ✓ la connaissance du rôle des structures associatives et des missions d'intérêt général que la loi leur confie ;
- ✓ la découverte, le perfectionnement de la gestuelle et de la technicité d'un mode de pêche

L'HISTORIQUE DES STAGES ATELIER PÊCHE NATURE

Depuis le premier agrément APN de l'association d'Annonay en 2010, les AAPPMA ont beaucoup évolué dans leur organisation. Notamment les AAPPMA d'Aubenas, Joyeuse et de Pont de Labeaume qui se sont rapprochées afin de mutualiser les moyens et les ressources dans la création et la gestion de leurs APN.

En 2015, ces 3 associations ont commencé à réaliser des stages Ateliers Pêche Nature. Devant le succès grandissant de ces stages, la Fédération Départementale de pêche de l'Ardèche a pris le relais afin d'assurer financièrement ces stages.

La Fédération a donc mis en place des stages de 4 ou 5 jours en pension complète. Le taux d'encadrement de ces stages était basé sur un Moniteur diplômé du BPJEPS et un adulte bénévole pour 6 enfants (8 à 15 ans). Aujourd'hui la fédération réalise des stages de 4 jours en pension complète avec un taux d'encadrement de 1 animateur pour 4 enfants de 9 à 14ans.

LE MILIEU, LE TERRITOIRE ARDECHOIS

L'Ardèche avec ses 5000 kms de cours d'eau, dont 3500 kms en 1ère catégorie piscicole, offre un potentiel halieutique considérable et varié pour la réalisation de stage Atelier Pêche Nature.

Par la diversité de ses paysages et de ses parcours de pêche qui s'échelonnent depuis les (presque toujours) eaux tranquilles du Rhône jusqu'aux torrents de la montagne, notre territoire est en mesure d'offrir à de nombreux enfants la possibilité de pratiquer notre loisir pendant les stages APN.

Basée sur une gestion respectueuse des ressources piscicoles naturelles, notre action vise notamment à pérenniser les peuplements de truites fario autochtones, à favoriser le retour des grands migrateurs comme l'aloise et le saumon, à sauvegarder les populations d'écrevisses à pieds blancs, à protéger l'apron, les zones humides...

La fédération de pêche de l'Ardèche, avec la très grande diversité de ses parcours de pêche, de ses espèces piscicoles et la qualité de son accueil, ouvre des stages APN à tous les enfants de 8 à 15 ans ayant acquitté sur leur carte de pêche, la cotisation Ardèche de l'année en cours. (Le département de l'Ardèche n'étant pas adhérent à la réciprocité nationale)

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends. » B. Franklin



LE PROJET EDUCATIF

INTRODUCTION

La pêche est un art, un sport et un loisir qui apporte aux enfants la possibilité d'acquérir de très nombreuses connaissances et compétences.

Des connaissances générales et techniques sur l'entomologie, la biologie des espèces faunistique et floristique, l'hydrologie, la météorologie, le développement durable, la lecture de paysage...

Mais aussi des compétences et des savoirs faire sur les différentes techniques de pêche qui permette aux enfants de développer leur côté manuel, leur motricité, leur concentration, leur spatialisation...

Enfin les temps de pêche en petit groupe et la vie quotidienne en groupe entier permettent aux enfants de s'ouvrir aux autres, de travailler et d'échanger avec leurs camarades et les animateurs. Au sein du groupe (éducateurs et enfants), tout le monde est susceptible d'apporter une connaissance à autrui. Le travail sur différents types de groupes permet de travailler le développement de la confiance chez l'enfant.

Dans les prochaines parties, nous présentons les objectifs éducatifs qui traduisent la volonté politique de la Fédération de Pêche de l'Ardèche de former les futurs bénévoles du monde de la pêche en Ardèche mais aussi et surtout, de futurs Eco-citoyens !

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

Ces stages APN vont permettre de réaliser des animations et des encadrements afin de découvrir les milieux aquatiques et leur caractère fragile à travers les valeurs de l'éducation populaire.

Les objectifs éducatifs qui vont donner les grandes orientations de la pédagogie à appliquer pendant les stages sont les suivants :

- Favoriser le fonctionnement démocratique et de développement de la confiance chez l'enfant.
- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant et découvrir ses propres limites.
- Favoriser les liens intergénérationnels.
- Favoriser l'acquisition de savoirs techniques et scientifiques.
- Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant.
- Créer un lien sensible entre l'enfant et les milieux aquatiques, leur faune et leur flore.

LES MOYENS MIS A DISPOSITION

Les équipements

Les locaux :

Les stages sont réalisés dans un hébergement déclaré ACM. Celui-ci est situé au Lac de Veron à St Agrève. Le site possède donc les équipements nécessaires à l'accueil de personne.

Les moyens de déplacement

En fonction des lieux d'habitations des inscrits, 2 points de rendez-vous peuvent être établis. Un point de rendez-vous du côté d'Aubenas et un point de rendez-vous du côté de Tournons sur Rhône.

Par la suite, tous les déplacements pendant le stage se réaliseront avec deux minibus loués par la Fédération de Pêche de l'Ardèche.

Le matériel pour les activités

La fédération de pêche de l'Ardèche mettra à disposition l'ensemble du matériel nécessaire pour la pratique de la pêche.

Les modalités tarifaires

Les modalités tarifaires :

Les valeurs sociales et de solidarité du loisir pêche s'expose aussi à travers un tarif très bas pour ce type de séjour de spécifique en accueil de mineurs avec hébergement.

- Les stages sont au tarif de **280€** pour 4jours/3nuits en pension complète, comprenant :

4 jours/3 nuits en pension complète	Repas, hébergement, activités...
Le prêt du matériel de pêche (cannes, moulinet, tresse/soie, bas de ligne, leurres, etc...)	Dans un souci d'équité et dans l'objectifs de ne créer aucune différence sociale. La fédération met à disposition l'ensemble du matériel pour la pratique de la pêche.
La fourniture de consommable pour la pêche (matériel de montage, etc..).	Suivant la météo ou pendant les temps de vie quotidienne, des séances de montage de mouche artificielle sont mis en place. Le prix moyen d'une mouche est de 2€, chaque enfant réalise en moyenne 20 mouches pendant le stage. Les mouches artificielles créées par les enfants appartiennent ensuite aux enfants.
Les frais de déplacements pendant le stage.	Ceux-ci permettent de faire découvrir aux enfants une multitude de paysages ainsi qu'une diversité biologique très importante. Mais aussi de pouvoir optimiser l'activité de pêche.
L'encadrement par des animateurs diplômés du BPJEPS Pêche de Loisir	Cela permet une transmission de savoir, de savoir faire et de savoir-être par un véritable professionnel passionné et amoureux de la nature.
Un encadrement supérieur à la norme avec 1 adulte pour 4 enfants.	Cela permet aux enfants de pouvoir pêcher en toute sécurité au bord d'une rivière et aussi de pouvoir augmenter le temps de pêche effectif.

Les modalités d'encadrement

L'équipe d'encadrement sera composée ainsi :

- 1 salarié animateur non diplômé
- 2 animateurs diplômés BPJEPS Pêche de loisir
- 3 stagiaires BPJEPS Pêche de loisir
- 1 directeur de centre désigné

Les temps de préparation et de concertation des équipes d'encadrement

A chaque fin de journée, l'équipe d'encadrement, directeur, animateur et bénévoles, se réunissent pour faire un point sur le déroulement de la journée. L'objectif de cette réunion est d'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins. Aussi, cela permet de préparer la journée du lendemain, en réajustant ou non son organisation (changement de site de pêche en fonction de la météo par exemple).

Les outils d'information et de relation avec les familles

Avant le stage

Une semaine avant le stage Atelier pêche Nature, un mail est envoyé aux parents avec la présentation du stage, son contenu et son organisation. Aussi, les responsables légaux des mineurs seront informés de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquels ils participent. (Article L227-5 CASF)

Les points de rendez-vous du premier jour de stage sont situés à Aubenas et à Tournon sur Rhône. Cela permet de rencontrer les nouveaux parents, de se présenter, de présenter la structure et de faire un point avec eux sur le stage.

Pendant le stage

Un groupe WhatsApp sera créé avec les parents, afin de partager les différentes photos prises et communiquer régulièrement sur les journées réalisées. Les parents pourront joindre en cas d'urgence les animateurs au numéro suivant : 07 44 84 38 54.

Après le stage

A la fin des 4 jours de stage Atelier Pêche Nature, les points de rendez-vous sont situés à Aubenas et à Tournon sur Rhône. Cela permet d'échanger sur le contenu et le vécu des enfants pendant le stage.

Les dispositifs d'évaluation

L'évaluation des personnels, des prestataires, des bénévoles...

L'ensemble des animateurs salarié ou bénévoles se réuniront avec le référent APN de l'association afin d'échanger sur le stage passé.

Les points abordés seront les suivants :

- ✓ Le projet : Objectifs atteints ? les finalités sont-elles en accord avec les objectifs de départ ?...
- ✓ Le fonctionnement : L'organisation de l'accueil ? Les moyens sont-ils suffisants ? Respect des horaires ? Gestion des temps libres ?...
- ✓ Les activités : Temps de préparation des activités suffisant ? Sont-elles bien adaptées ? la participation des enfants est-elle suffisante ?...
- ✓ Les relations familles : La communication avec les parents ?
- ✓ Santé : La gestion de la trousse à pharmacie ? Communication sur les allergies ou régime alimentaire ? ...
- ✓ L'équipe d'animateurs : Bonne répartition des tâches ? Les relations entre animateurs ? ...

Quels moyens pour évaluer le projet ?

Il sera demandé au directeur désigné et aux animateurs de réaliser un bilan personnel à chaque fin de stage, en mettant en relation un constat de départ et un constat d'arrivée. L'objectif de cette

démarche est d'être plus efficace dans le futur et aussi de réajuster si besoin les objectifs voire l'organisation du projet.

Quels moyens pour évaluer la satisfaction des enfants, des parents ?

L'évaluation est une phase très importante est souvent oubliée. Elle apportera des renseignements pleins d'intérêt pour notre structure.

L'évaluation finale des stages se fera sous forme de questionnaire pour les enfants. Avec des questions ouvertes et d'autres fermées, il portera sur des connaissances, des impressions et des ressentis.

Outre l'enquête de satisfaction pour les enfants, chaque journée se terminera par une évaluation clairement formulée. A travers un petit test ludique, elle permettra de mesurer l'apprentissage de l'enfant au niveau de la technique de pêche du stage APN.

Concernant les parents, une petite enquête sur les retours de leurs enfants mais aussi sur l'organisation générale du stage sera envoyé par email à la fin du stage. Basée sur des questions ouvertes, les parents seront invités à développer et sans limites sur les points présentés.

Cela permet d'avoir un autre regard sur le stage car les enfants peuvent évoquer des points positifs ou négatifs qu'une fois chez eux.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL

Les inscriptions

Les inscriptions sont réalisées directement via le site de la Fédération de pêche de l'Ardèche et regroupées par l'agent de développement et la secrétaire de la Fédération de Pêche de l'Ardèche. Il est demandé une fiche de renseignement, une copie de l'attestation d'assurance extra-scolaire de l'enfant, le questionnaire de santé "QS-Sport" et la fiche sanitaire.

Le règlement intérieur

Il sera demandé au directeur d'établir un règlement intérieur relatif au fonctionnement de l'accueil. Celui-ci sera validé par la Fédération de pêche de l'Ardèche avant le stage.

Les modalités d'accueil des enfants en situation de handicap

Nous ne sommes pas habilités à accueillir des personnes à mobilité réduite ou souffrant d'une maladie nécessitant un encadrement particulier.